



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

AUCTION SALES IN FRANCE

SUITE À LA FERMETURE
D'UN SITE INDUSTRIEL

PAPETERIES DE DOCELLES

1 RUE DU GRAND MEIX
88460 DOCELLES

FABRICATION DE PAPIER

PAPER MILL

VENTE EN SIMULTANÉ SUR
WWW.INTERENCHERES-LIVE.COM
LIVE BIDDING ON THE INTERNET



live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets



► Catalogue complet
disponible sur notre site internet

► Detailed catalogue
on our website

www.lutece-industrie.com

www.interencheres.com/88001

Mardi 24 Octobre 2017

à 14h00

HÔTEL DES VENTES

10 Avenue du Général de Gaulle
88000 EPINAL

Tuesday, 24th October 2017

at 2.00 p.m

AUCTION ROOM

10 Avenue du Général de Gaulle
88000 EPINAL

Pour tout renseignement / For all request : Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

S.V.V. Hôtel des Ventes MARQUIS

Maître Olivier MARQUIS

Commissaire-Priseur habilité - Agrément 2002-118

10 Avenue du Général de Gaulle - 88000 Epinal

Tél. : +33 (0)3 29 82 54 08 - Fax : +33 (0)3 29 35 02 75

Assistée par : LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles

60, rue de Castagnary - 75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

English and Spanish : 33 (0)7 81 58 50 40 - info@lutece-industrie.com

AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente sur Internet est régie par les Conditions Générales de Ventes figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

VISITES

Uniquement sur rendez-vous avant la vente

ET

Lundi 23 Octobre 2017 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi 24 Octobre 2017 de 8h00 à 12h00

PAPETERIES DE DOCELLES

1 rue du Grand Meix - 88460 Docelles

DEROULEMENT DE LA VENTE

La vente aura lieu le Mardi 24 Octobre 2017 à 14h00

Hôtel des Ventes

10 Avenue du Général de Gaulle - 88000 EPINAL

S.V.V. MARQUIS

Maitre Olivier MARQUIS

Commissaire-Priseur habilité – Agrément 2002-118

10 Avenue du Général de Gaulle

88000 EPINAL

Tel : +33 (0)3 29 82 54 08 Fax : +33 (0)3 29 35 02 75

Les adjudications sont faites HT. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 15% HT ainsi que la TVA en vigueur, soit 20 %.

Pour les acheteurs assujettis et identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, indiquer leur numéro de T.V.A. et fournir l'attestation du numéro d'identification délivrée par l'Administration fiscale de leur Pays.

Pour les lots marqués d'un (*) se reporter aux Conditions Générales de Vente en fin de catalogue.

ENLEVEMENT DES LOTS

En référence à l'article 4 des conditions générales de vente, aucun enlèvement ne pourra être effectué sans la production d'une garantie de paiement (voir modèle dans ce catalogue) ou de chèque certifié.

Enlèvements uniquement sur rendez-vous

A partir du Mercredi 25 Octobre 2017 à 8h00

Les lots devront être enlevés impérativement au plus tard le Vendredi 23 Février 2018 à 12h00

**A l'exception de la MAP pour laquelle une date de fin d'enlèvement est fixée au
Vendredi 31 Août 2018 16h00**

PAIEMENT

CIC EPINAL QUAI BONS ENFANTS – 2 Quai des bons enfants – 88026 EPINAL

Code Banque 30087 – Code guichet 33651 – N° de compte 00021628101 – Clé RIB 29

IBAN : FR76 3008 7336 5100 0216 2810 129 – BIC : CMCIFRPP

GARANTIE BANCAIRE

Nous, soussignés, Banque :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Garantissons jusqu'à un montant de € (euros)

Les achats effectués

par Monsieur ou Madame

de la Société (*Company / Firma*) :

Siège Social :

R.C. :

titulaire, dans notre banque, du compte n°

lors de la vente aux enchères en ligne des matériels de PAPETERIES DE DOCELLES

Pour paiement, Monsieur / Madame

De la Société établira un chèque que nous garantissons dans les limites indiquées ci-dessus ou bien le paiement pourra être versé, dès sa première demande écrite dans les mêmes conditions, au compte de :

S.V.V. MARQUIS
Maître Olivier MARQUIS
Commissaire-Preneur habilité – Agrément 2002-118
10 Avenue du Général de Gaulle
88000 EPINAL
Tel : +33 (0)3 29 82 54 08 Fax : +33 (0)3 29 35 02 75

PAIEMENT

CIC EPINAL QUAI BONS ENFANTS – 2 Quai des bons enfants – 88026 EPINAL
Code Banque 30087 – Code guichet 33651 – N° de compte 00021628101 – Clé RIB 29
IBAN : FR76 3008 7336 5100 0216 2810 129 – BIC : CMCIFRPP

Fait le, à

Signature

Cachet commercial

ORDRE D'ACHAT

Vente Papeteries de Docelles
Du Mardi 24 Octobre 2017
S.V.V. Marquis - Maître Olivier MARQUIS
Commissaire-Preneur habilité – Agrément 2002-118
10 Avenue du Général de Gaulle
88000 EPINAL
Tel : +33 (0)3 29 82 54 08 Fax : +33 (0)3 29 35 02 75

NOM : FONCTION :
SOCIETE (cachet):
ADRESSE :
CP et VILLE :
TELEPHONE : FAX :
EMAIL :
BANQUE :N° COMPTE
N° TVA :

Demandons à Maître Olivier MARQUIS d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous pour le prix HT et hors frais (18 % TTC) maximum indiqué, lors de la VENTE aux ENCHERES :
« PAPERIES DE DOCELLES du Mardi 24 Octobre »

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque/espèces ainsi qu'une GARANTIE DE PAIEMENT d'après le modèle proposé au catalogue.

N° de LOT ou Ensembles	OFFRE MAXIMUM en € HT et HORS FRAIS	Prix adjugé en € HT et HORS FRAIS

DATE :

SIGNATURE :

N° Lot	Description	Situation
50	Ligne pour désassemblage des balles de pulpe SICMA année 2005, cap. 75 balles /heure comprenant convoyeur à chaînes en entrée 5 postes, dépilleur mobile pour chargement et déchargement des balles, décercluse, botteuse, modèle enrouleuse de fil de fer, année 2006, convoyeur de transfert, détecteur de métaux SIS, convoyeur tri chaînes en sortie, convoyeur mobile et 2 convoyeurs tri chaînes long. 15 m (Absence de certificat de conformité)	Bat. Démaculage
51	Convoyeur tri chaînes, longueur environ 25 m pour alimentation des pulpeurs (Absence de certificat de conformité)	Bat. Démaculage
52	Pulper VALMET, année 2003, puissance 250 kW, cap. 10 balles, cycle de 13", vidange gravitaire (Réf interne PP4101) (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
53	Pulper VALMET, année 1997, puissance 250 kW, cap. 10 balles, cycle de 13", vidange gravitaire (Réf interne PP4001) (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
54	2 pâles pour pulper	Bat. Raffinage
55	Cuve inox réf CV 43 avec agitateur, volume 15 m ³ , diam 2540 mm, HT 3530 mm	Bat. Raffinage
56	Cuve inox réf CV 47, volume 15 m ³ , diam 2540 mm, HT 3530 mm	Bat. Raffinage
57	Cuve inox réf CV 40, volume 38 m ³ , diam 4175 mm, HT 3000 mm	Bat. Raffinage
58	Cuve inox CV 41, volume 14 m ³ , diam 3183 mm, HT 2500 mm	Bat. Raffinage
59	Cuve inox CV 44, volume 14 m ³ , diam 3183 mm, HT 2500 mm	Bat. Raffinage
64	Cuve inox CV 46 avec agitateur et pompe ABS, 240 m ³ /h, année 2003, volume 110 m ³ , diam 5600 mm, HT 6500 mm	Bat. Raffinage
65	Cuve inox CV 42 avec agitateur et pompe ABS, 240 m ³ /h, volume 90 m ³ , diam 5093 mm, HT 6500 mm	Bat. Raffinage
66	2 pompes ABS, 240 m ³ /h	Bat. Raffinage
67	Cuve inox CV 54 avec agitateur AHLSTROM, mod. SMG-100.30, puissance 30 kW et pompe ABS, 240 m ³ /h, volume 150 m ³ , diam 6050 mm, HT 7000 mm	Bat. Raffinage
68	Cuve inox CV 56 avec agitateur SULZER, mod. SLG-125.45T, puissance 45 kW, année 2004 et pompe ABS, 56 l/s, volume 150 m ³ , diam 6050 mm, HT 7000 mm	Bat. Raffinage
69	Cuve inox CV 5 avec agitateur SULZER, mod. SLF-100.30WT, puissance 30 kW, année 2004, pompe ABS, 140 m ³ /h et pompe sans marque ni type apparent, diam 3000 mm, Ht 7000 mm	Bat. Raffinage
70	Cuve inox CV 4 avec agitateur SULZER, mod. SLF-100.30WT, puissance 37 kW, année 2004, diam 4000 mm, HT 7000 mm et pompe sans marque ni type apparent	Bat. Raffinage
74	Raffineur ANDRITZ, 26 pouces, cap. 10 T/h, environ 240 m ³ /h (fibre courte) équipé d'un moteur GEC ALSTHOM, type F3RXA 450 L8G, N°064 007 964, année 1996, puissance 450 kW, 5500 volts, 57,7 a, rotor à cage (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
75	Raffineur ANDRITZ, 26 pouces, cap. 10 T/h, environ 240 m ³ /h (fibre courte) équipé d'un moteur GEC ALSTHOM, type F3RXA 450 L8G, N°064 007 962, année 1996, puissance 450 kW, 5500 volts, 57,7 a, rotor à cage (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage

N° Lot	Description	Situation
76	Raffineur ANDRITZ, 26 pouces, cap. 10 T/h, environ 240 m ³ /h (fibre courte) équipé d'un moteur GEC ALSTHOM, type F3RXA 450 L8G, N°064 007 961, année 1996, puissance 450 kW, 5500 volts, 57,7 a, rotor à cage (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
77	Moteur de rechange GEC ALSTHOM, type F3RXA 450 L8G, N°064 007 963, année 1996, puissance 450 kW, 5500 volts, 57,7 a, rotor à cage	Bat. Raffinage
78	Raffineur DD JONES, 34 pouces, cap. 6 T/h, environ 145 m ³ /h (fibre longue) équipé d'un moteur ABB 400 kW, 3 X 400 volts (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
79	Raffineur DD JONES, 34 pouces, cap. 6 T/h, environ 145 m ³ /h (fibre longue) équipé d'un moteur ABB 400 kW, 3 X 400 volts (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
80	Raffineur DD JONES, 34 pouces, cap. 6 T/h, environ 145 m ³ /h (fibre longue) équipé d'un moteur ABB 400 kW, 3 X 400 volts (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
81	Raffineur SPN8	Bat. MAP
82	Unité rotative TF 26" pour raffineur ANDRITZ	Bat. Raffinage
83	20 caisses en bois comprenant des plaques pour raffineur ANDRITZ, type 28TA101, 28TA102, 30TA103 et 30TA104	Bat. Raffinage
84	4 caisses en bois comprenant 16 disques pour raffineur DD JONES (rotor et stator)	Bat. Raffinage
85	9 cartons comprenant des plaques pour raffineur	Bat. Raffinage
88	Cuve inox avec agitateur CELLIER, double parois, réf. D1	Bat. Raffinage
89	Tamis CELLIER, type 12SP, diam 1200 mm (réf interne G10)	Bat. Raffinage
90	Banc de pompage comprenant 5 pompes et support container	Bat. Raffinage
91	Presse à balle HSM, mod. HSM 45VL, N°6100.144.01669K, année 1996, pression 5T (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
92	Sydrapulper BLACK CLAWSON, type 33PS, N°P88 3126F, puissance 90 kW, 320 T/mn, année 1988 (Absence de certificat de conformité)	Conditionnement
94	Pulper pour récupération de déchets (Réf interne PP9) (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
96	Raffineur LAMORT, type SP800 (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
100	Caisse de tête ALLIMAND, année 1995, débit 31300 l/mn à 63700 l/mn, vitesse 550 à 1200 m/mn, largeur d'ouverture 4100 mm, ouverture de lèvre maxi 60 mm, avec table d'égouttage (Absence de certificat de conformité et cylindres percés)	Bat. MAP
101	Installation d'épuration comprenant 4 épurateurs avec pompes et divers accessoires (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
102	Unité de préparation des couleurs comprenant 1 cuve inox et 4 pompes doseuses MILTON ROY, type RB96J7H3/4S, année 2011 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP

N° Lot	Description	Situation
103	Section presse Single NipcoFlex, VOITH, couple ligne 1400 N/mm, long. 290 mm, grammage de la feuille 60 à 160 gr/m ² , vitesse maxi 1200 m/mn, rouleau NipcoFlex G 2,5, type de construction système cantilever, côté d'entraînement à gauche, largeur de la feuille dans la section des presses 4025 mm (Absence de certificat de conformité et cylindres percés)	Bat. MAP
104	Section pré-sécherie comprenant : - Batterie de sécheur 1,1 : 1 cylindre sécheur Ø 1250 mm, 5 bars, 2 cylindre sécheur Ø 1500 mm, 5 bars, 2 rouleaux aspirants guide avec guide stabilisateur Ø 1000 mm, 3 rouleaux de toile Ø 350 mm - Batterie de sécheur 1,2 : 4 cylindres sécheurs Ø 1500 mm, 5 bars, 4 rouleaux aspirants guide avec stabilisateur Ø 1000 mm, 5 rouleaux de toile Ø 350 mm - Batterie de sécheur 2 : 10 cylindres sécheurs Ø 1500 mm, 5 bars, 5 rouleaux de toile Ø 300 mm, 18 rouleaux de toile Ø 350 mm - Batterie de sécheur 3 : 10 cylindres sécheurs Ø 1500 mm, 5 bars, 5 rouleaux de toile Ø 300 mm, 18 rouleaux de toile Ø 350 mm, 3 rouleaux de feuille Ø 455 mm (Absence de certificat de conformité et cylindres percés)	Bat. MAP
105	Size Presse comprenant 2 presses diam 1000 mm (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
106	Section post-sécherie comprenant : - Batterie de sécheur 4 : 11 cylindres sécheurs Ø 1500 mm, 5 bars, 5 rouleaux de toile Ø 300 mm, 16 rouleaux de toile Ø 350 mm, 2 rouleaux déplisseurs Ø 190 mm, 3 rouleaux Ø 455 mm Séchage en entrée par radiant gaz (Absence de certificat de conformité et cylindres percés)	Bat. MAP
107	Enrouleuse, grammage 60 à 140 gr/m ² , laize maxi 3910 mm, vitesse de production 1200 m/mn, diam des bobines maxi 2800 mm (Absence de certificat de conformité et cylindres percés)	Bat. MAP
108	Cylindre de rechange pour pick up 1, réf TPU1.2+U4 RS401-1, diam 600 mm (cylindre percé)	Bat. MAP
109	Cylindre de rechange pour pick up 1, diam 700 mm (cylindre percé)	Bat. MAP
110	3 cylindres Size Presse, réf PR401, PR402 et PR405 (cylindres percé)	Bat. MAP
111	Cylindre presse RMSP PR403, diam 1000 mm (cylindre percé)	Bat. MAP
112	Cylindre presse (cylindre percé)	Bat. MAP
113	Cylindre presse revêtement caoutchouc	Bat. MAP
114	Rouleau de tête toile inférieur de rechange (RT4) (cylindre percé)	Bat. MAP
115	Rouleau porteur bobineuse, réf RPBR-4, long 3800 mm, diam 700 mm	Bat. MAP
116	Tiroir de rechange pour rouleau de transfert, réf RS402.02, long 4100 mm	Bat. MAP
117	Tiroir de rechange pour pick up 2, réf RS501-01	Bat. MAP
118	Rouleau de toile supérieur, réf RTS.5 PR217 (cylindre percé)	Bat. MAP
119	Rouleau porteur bobineuse, réf RPBL1, long 4000 mm, diam 700 mm	Bat. MAP
120	Lot comprenant 17 cylindres de rechange et pièces diverses	Bat. MAP
121	Lot comprenant 20 cylindres de rechange et pièces diverses	Bat. MAP
122	Rouleau entraineur T.I. ETI.2, diam 700 mm	Bat. MAP
123	Rouleau VOITH, long 4300 mm, diam 1300 mm (cylindre percé)	Bat. MAP
124	4 éléments de caisse aspirante et 7 caisses comprenant des liteaux	Bat. MAP

N° Lot	Description	Situation
125	Tamis CELLIER, type 12ST, série 12000-10	Bat. MAP
126	Tamis CELLIER, type 12ST, série 12000-10	Bat. MAP
127	Tamis CELLIER, type 12ST, série 12000-10	Bat. MAP
128	Tamis CELLIER, type 12ST, série 12000-10	Bat. MAP
129	Tamis CELLIER, type 12ST, série 12000-10	Bat. MAP
130	Tamis CELLIER, type 12ST, série 12000-10	Bat. MAP
131	Tamis CELLIER, type 12ST, série 12000-10	Bat. MAP
132	Cuve inox CELLIER avec agitateur et 2 pompes	Bat. MAP
133	Cylindre RGTS.1 PR215, diam 415,5 mm	Bat. MAP
134	Toile VOITH, réf QX2-7643G	Bat. MAP
135	3 toiles de formation, dim. 34,620 X 4,230 M et 2 toiles de formation 16,100 X 4,280 M	Bat. MAP
136	5 toiles Spiraltop (deuxième et troisième batterie basse)	Bat. MAP
137	Lot de feutres comprenant : 14 Print Flex, réf SP3 PLANAR, dim. 22,1 X 4,350 M et divers	Bat. MAP
138	2 calandres réf PR502 et PR 504 ET CYLINDRE Thermo roll PTH2	Bat. MAP
139	Support de mise en place tapis VOITH, année 2006	Bat. MAP
140	Pompe à vide NASH ELMO, type 2BE3400-2BY4-Z, N°E000189 / 46330710, année 2005 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
141	Pompe à vide NASH ELMO, type 2BE3400-2BY4-Z, N°E000191 / 46330730, année 2005 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
142	Pompe à vide NASH ELMO, type 2BE3400-2BY4-Z, N°E000190 / 46330720, année 2005 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
143	Pompe à vide ALLIMAND, type VG54, N°809, année 1997 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
144	Pompe à vide ALLIMAND, type VG49, N°800, année 1997 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
145	Pompe à vide ALLIMAND, type VG49, N°303, année 1975 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
146	Pompe à vide ALLIMAND, type VG49, N°305, année 1975 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
147	Pompe à vide ALLIMAND, type VG49, N°304, année 1975 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
148	Pompe à vide ALLIMAND, type VG49, N°306, année 1975 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
149	2 pompes à eau GORMAN-RUPP, mod. T4A60S-8/FM (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
150	Cuve inox diam 2800 mm, HT 3000 mm, cap 20 m ³ avec 3 pompes PUM	Sous-sol MAP

N° Lot	Description	Situation
170	Bobineuses à 2 tambours JAGENBERG, mod. VARI-DUR 65-15, année 1978, rétrofité en 2005, vitesse 2500 m/mn, station de fendage avec système de contrôle autonome, 21 postes de découpe pneumatiques faible largeur, dispositif de coupe pour changement de jeu, positionnement des rouleaux de mandrin automatique VOITH, année 2012, chariot de bobines mères ADC pour transfert des cylindres, cap 25 T, magasin à mandrin long. environ 10 m et 9 cylindres (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
171	Bobineuse GOROSTIDI, comprenant 10 postes de découpe (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
174	Emballeuse bobine VALMET, année 1987, N°547301-00 (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
180	Emballeuse LAMB, N°1084-3-1072 comprenant 2 tables élévatrices à rouleaux larg. 1300 mm, Ht de levée 2000 mm en entrée et en sortie, charge maxi 1500 kg, table à billes 1200 X 1800 mm, convoyeur à bandes avec poste de conditionnement, table à billes en sortie 3600 X 1200 mm, 3 scotcheuses GEPRÜFTE SICHERHEIT, convoyeur à rouleaux 1600 X 1300 mm (Absence de certificat de conformité)	Conditionnement
181	Ligne de conditionnement comprenant : en entrée convoyeur à rouleaux 1,3 X 15 m, filmeuse à plateau tournant sans marque ni type apparent, en sortie convoyeur à rouleaux 1,3 X 6 m, cerceuse REBICHON SIGNODE, type CMP434, N°84 41544, année 1984 avec convoyeur mobile et convoyeur de sortie 1,3 X 6 m (Absence de certificat de conformité)	Conditionnement
182	Massicot POLAR, mod 150CE, N°4321 154 (Absence de certificat de conformité)	Conditionnement
183	Ligne palettisation cerclage de bobines PROMALYON, N°6078 comprenant système de pente avec butées, pousseur et herse, convoyeur de chargement, portique, navette avec convoyeurs à rouleaux 1400 X 1600, cerceuse, convoyeur à rouleaux en sortie 1400 X 9000 mm (Absence de certificat de conformité)	Expédition
184	Massicot PERFECTA, mod. SEYPA 107, 220 V (absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
185	Pompe SULZER, type MX4, garniture mécanique double	
190	Important lot comprenant environ 186 moteurs et réducteurs de 225 kW à 1 kW	Sous-sol MAP
191	Lots de pièces détachées diverses pour la MAP : 18 cardans, silencieux pour rouleau aspirant ROBADUR, liteaux d'étanchéité, porte lame pour presse et divers	Sous-sol MAP
196	Chariot élévateur électrique STILL SAXBY, type R60-20, cap 1,5 T, HT de levée 4300 mm, mât triplex avec translation (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
197	Chariot élévateur électrique STILL SAXBY, type R50-12, cap 1,5 T, HT de levée 4300 mm, mât triplex avec translation (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
198	Chariot élévateur électrique STILL SAXBY, type R60-20, cap 1,5 T, HT de levée 4300 mm, mât triplex avec translation (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP

N° Lot	Description	Situation
199	Pince à balle AURAMO, mod. RA-250NJ, cap 2,5 T, ouverture maxi 1600 mm, année 1996 (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
200	Pince à balle AURAMO, mod. RA-250NJ, cap 2,5 T, ouverture maxi 1600 mm, année 2001 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
201	Pince à balle BOLZONI, mod. AR30RJ, cap 2,5 T, ouverture maxi 1600 mm (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
202	Pince à balle BOLZONI, mod. AR30RJ, cap 2,5 T, ouverture maxi 1600 mm (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
203	Transpalette électrique conducteur porté STILL, type CX 20, N°F21063D00644, année 2013, cap 2T (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
205	Transpalette électrique FENWICK, type T16 (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
206	Transpalette électrique FENWICK, type T16 (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
207	Transpalette électrique FENWICK porte bobine, type T18-360, N°W4X360 R05161/2004, cap 1500 kg (Absence de certificat de conformité)	Bat. MAP
208	Benne fourchable	Bat. MAP
209	Girafe d'atelier cap 1000 kg (Absence de certificat de conformité)	Bat. Raffinage
214	Chaudière STEIN ENERGIE, type SV95 35000, N°F4569, année 2009, production vapeur 35000 kg/h, puissance utile maxi 2860 kW, pression maxi 18 bars, température maxi 210°, température mini 10°, pression mini de fonctionnement 12,8 bars, température mini de fonctionnement 194°, pression d'épreuve 29,5 bars, volume intérieur 52720 L, fluide contenu vapeur et eau, groupe de fluide gaz-groupe 2, catégorie de risque 4, équipée d'un brûleur gaz SAACKE, type GS250a, N°03782410, année 2008, Q min 3000 kW, Q max 24000 kW, bêche d'alimentation eau et armoire de commande (Absence de certificat de conformité)	Chaufferie
215	Station de démanganisation comprenant : 2 pompes AHLSTROM, type APP41-200, année 1998, H = 20 m, Q = 125 L/S, n = 1470 l/min, 1 pompe AHLSTROM, type APP31-150, H = 4 m, Q = 50 L/S, n = 960 l/min, 3 pompes AHLSTROM, type APP32-100, année 1998, H = 25 m, Q = 42 L/S, n = 147 l/min 5 cuves inox LABBE, type filtre, cap 29775 L, année 1998, tour d'élimination CO2, 2 cuves polyester GARHIN, cap 4500 L (Absence de certificat de conformité)	Station de démanganisation
218	Compresseur ATLAS COPCO, type ZR132, N°AIF.080005, pression maxi 7,5 bars, puissance 128 kW, année 2003, équipé d'un refroidisseur d'air avec purge intégrée ATLAS COPCO, type MD300 et d'une station refroidissement par eau équipée de 2 pompes et 2 échangeurs à plaques ALFA LAVAL, mod. M6-FG (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP

N° Lot	Description	Situation
219	Compresseur ATLAS COPCO, type ZR110, N°AIF.049071, pression maxi 7,5 bars, puissance 109 kW, année 1998, équipé d'un refroidisseur d'air avec purge intégrée ATLAS COPCO, type MD300 et d'une station refroidissement par eau équipée de 2 pompes et 2 échangeurs à plaques ALFA LAVAL, mod. M6-FG (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
220	Sécheur d'air ATLAS COPCO, type ZR3, N°000866, réf Z16 (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
221	Groupe froid CIAT, type AQUACIAT2 EVO LDH 80V, N°7316422, année 2012, puissance 7,1 kW (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
222	Ventilateur BALTOGAR, mod.1300E01, N°V99/2287, puissance 7,5 kW (Absence de certificat de conformité)	Sous-sol MAP
223	Ventilateur BALTOGAR, mod.1300E01, N°B01/2039 (Absence de certificat de conformité)	
224	Ventilateur BALTOGAR, mod.1300E01 (Absence de certificat de conformité)	
230	Appareil de contrôle qualité des papiers IDM, mod. IBT-10A, N°0802N011, année 2007	Laboratoire
231	Appareil de contrôle qualité des papiers IDM, mod. IBP-5A, N°0803N014, année 2007	Laboratoire
232	Testeur de taille HERCOFINN SIZING TESTER, mod. RST, N°6212015	Laboratoire
233	Appareil de test LORENTZEN & WETTRE, SHOPPER mod. 3000, N°1003 avec pompe à vide	Laboratoire
234	Spectromètre HACH, mod. DR/2000	Laboratoire
235	Calibreur GREYLINE, mod. PDFM 4.0-B1A, N°25818	Laboratoire
236	Agitateur HEIDOLPH	Laboratoire
237	Testeur KLEINWACHTER, mod. EFM 110	Laboratoire
238	Marteau de test de rebond pour test de dureté du rouleau de papier PAPER SCHMIDT, type SH02-004-0006	Laboratoire
239	Balance de précision SARTORIUS, type LA620S et balance SARTORIUS maxi 424 gr	Laboratoire
247	Contre colleuse MARQUIP (1995), N° 70499-7010 comprenant : une sécherie, un contrôleur MEASUREX 2090, une coupeuse auxiliaire N°70499-2000, une mitrailleuse N°70499-3000, une coupeuse N°70499-1000, poste de commande et armoires électriques avec automates (Absence de certificat de conformité)	Ets GREGOIRE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente est conduite par l'opérateur de ventes volontaires (l' « OVV »).

En cette qualité, l'OVV agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre l'OVV et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales de vente (les « CGV »).

LA VENTE ET SON DÉROULEMENT

Article 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant.

En cas de double enchère, le lot sera remis en vente et le public admis à enchérir à nouveau.

Article 2

La vente a lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de vente. L'OVV se réserve toutefois le droit de s'écarter de l'ordre du catalogue, de réunir ou diviser des lots, ou retirer des lots qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance, même après enchères dépassant la mise à prix.

Article 3

Les matériels sont vendus dans l'état où ils se trouvent lors de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours. L'acheteur potentiel est considéré comme compétent, et réputé avoir pris connaissance de l'état du matériel lors des expositions. Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles. Les cotes, quantités et qualités figurant au catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties.

LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

Article 4

Les adjudications sont faites HT. L'adjudicataire paiera, en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 15 % HT ainsi que la TVA en vigueur 20 %.

Pour être effectif, le paiement se fera :

- soit en espèces dans le respect de la réglementation en vigueur, soit 1 000 €,
- soit par chèque certifié ou par chèque accompagné obligatoirement d'une garantie bancaire (voir modèle dans ce catalogue),
- soit par virement bancaire (mode de règlement exigé pour les acheteurs hors France)

Les acheteurs hors France devront s'acquitter du montant de la TVA française au taux de 20 %, comme caution. Cette somme sera remboursée sur présentation du document de transport pour les acheteurs de la CEE et sur présentation du document d'export pour les acheteurs hors CEE.

L'ensemble des frais bancaires restera à la charge de l'acheteur.

Article 5

Conformément aux dispositions de l'article L.121-8 du Code de la consommation, les ventes aux enchères publiques sont exclues du champ du droit de rétraction.

Article 6

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis à la vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant, sans préjudice des dommages et intérêts dus par ce dernier. Dans le cas où le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, l'OVV se réserve la possibilité de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial de l'objet concerné et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur ainsi que les coûts que l'organisation de cette nouvelle enchère a générés.

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET GARANTIES

Article 7

Les acheteurs deviennent responsables de leurs lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. A compter de l'adjudication, le vendeur ne saura être tenu pour responsable de la disparition partielle ou totale du lot adjudgé, ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés.

ENLEVEMENT DES LOTS ADJUGES

Article 8

Les enlèvements devront être effectués par l'acheteur dans les délais annoncés dans le catalogue.

Dans le cas où les lots ne seraient pas retirés dans les délais impartis, le vendeur se réserve le droit d'appliquer aux acheteurs retardataires des frais de stockage et de gardiennage, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

Article 9

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement au lot adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites. Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableau de commande des machines.

Article 10

L'acquéreur est responsable des dommages qu'il cause à autrui ou sur les biens d'autrui.

En cas de nécessité de démonter un bien immobilier pour enlever un ou plusieurs lots adjugés, l'acquéreur ne pourra procéder au démontage du bien qu'après accord de la SVV MARQUIS et suivant les termes et conditions définis dans cet accord. Un dépôt en rapport avec les dommages pouvant être occasionnés au bâtiment et à ses installations sera effectué par l'acheteur. Si de tels dommages apparaissaient, le dépôt sera applicable au paiement en compensation des réparations des dommages. Si le dépôt s'avérait insuffisant pour couvrir les dommages occasionnés par l'acheteur sur le bien immobilier, ce dernier devrait prendre à sa charge l'intégralité des frais de remise en état dudit bien. En l'absence de dommage, le dépôt sera rendu à l'acheteur.

RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS MATERIELS

Article 11

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier 1981 - décrets 80-543 et 544) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993 - décrets 93-40) et le certificat de conformité.

Article 12

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le descriptif figurant dans le catalogue de la vente.

Article 13

Les machines non conformes sont vendues inaptes à la mise en production et il sera mentionné sur le catalogue de vente la mention « absence de certificat de conformité » afin que l'acquéreur puisse prendre connaissance de l'état de la machine avant l'adjudication et cette mention figurera également sur le bordereau d'adjudication. Elles seront donc vendues en l'état et l'adjudicataire devra impérativement signer une attestation de non-conformité de machines et éléments de production au moment du règlement du bordereau d'adjudication. La cession sera donc conditionnée à la signature par l'adjudicataire d'un engagement écrit rappelant qu'il est informé de l'absence de certificat de conformité et qu'il reconnaît que le bien d'équipement ne peut être utilisé dans sa finalité habituelle.

Par voie de conséquence, l'acquéreur s'engage formellement à ne pas utiliser le matériel tant qu'il ne sera pas muni du dit certificat de conformité réglementaire précité et reconnaît qu'en l'état ce matériel ne peut être destiné qu'à la destruction ou au démontage en pièces.

DISPOSITIONS DIVERSES

Article 14

Les stipulations des présentes CGV sont indépendantes les unes des autres. En conséquence, si l'une ou plusieurs stipulations des CGV étaient tenue pour non valides ou déclarées telles en application d'un texte légal ou réglementaire ou à la suite d'une décision judiciaire définitive, les autres stipulations garderaient toute leur force et leur portée.

Article 15

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. Toute contestation relative à leur existence, validité, opposabilité ou exécution sera soumise aux tribunaux de Paris.

Article 16

Les présentes conditions de vente sont réputées connues et acceptées sans réserve par l'acheteur.

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente ; toute traduction n'est qu'indicative.

* * *

CARTE D'ENREGISTREMENT REGISTRATION CARD

Pour vous enregistrer, merci de nous remettre ce formulaire lors des visites ou avant la vente, avec votre carte de visite si possible et impérativement un chèque signé à l'ordre du CPJ ou de la SVV.

To be registered, please give us back this document during the visit or before the auction, with your business card if possible and auction being cash, to give bank guarantee.

N° ACHETEUR / BUYER

SOCIÉTÉ / COMPANY :

ADRESSE / ADDRESS :

CODE POSTAL / ZIP CODE : **VILLE / TOWN :**

TÉLÉPHONE / PHONE : **PAYS / COUNTRY :**

TÉLÉCOPIE / FAX : **E-MAIL :**

N° TVA INTRA. / VAT NUMBER

- UNIQUEMENT POUR LES ACHETEURS ÉTRANGERS -

NOM / LAST NAME :

FONCTION / FUNCTION :

MOBILE :

DATE :

SIGNATURE :

GARANTIE BANCAIRE OUI / YES NON / NO
BANK GUARANTEE

Montant / Amount :

ESPÈCES / CASH OUI / YES NON / NO

Montant / Amount :

CHÈQUE / CHECK OUI / YES NON / NO

CARTE BLEUE / CREDIT CARD OUI / YES NON / NO

VIREMENT / BANK TRANSFER OUI / YES NON / NO



LUTECE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles

60, rue de Castagnary - 75015 PARIS

www.lutece-industrie.com

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63

English and Spanish : +33 (0)7 81 58 50 40

info@lutece-industrie.com



LOT N° 220

► Sécheur d'air ATLAS COPCO, type ZR3
► ATLAS COPCO Air dryer, type ZR3



LOT N° 222

► Ventilateur BALTOGAR, mod.1300E01, puissance 7,5 kW
► BALTOGAR Fan, type1300E01, 7,5 kW



LOT N° 221

► Groupe froid CIAT, type AQUACIAT2 EVO LDH 80V, puissance 7,1 kW (2012)
► CIAT refrigerated unit, type AQUACIAT2 EVO LDH 80V, 7,1 kW year 2012

Ce dépliant photos ne présente qu'un échantillon des matériels proposés à la vente.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ TÉLÉCHARGER LE CATALOGUE SUR NOTRE SITE
www.lutece-industrie.com

This photo flyer only contains a survey of the objects to be auctioned.

FOR MORE DETAILED INFORMATION, PLEASE DOWNLOAD THE CATALOGUE ON OUR WEBSITE
www.lutece-industrie.com

VISITES

PAPETERIES DE DOCELLES

1 rue du Grand Meix
88460 DOCELLES

Lundi 23 Octobre 2017
de 10h00 à 12h00
et 14h00 à 18h00

Mardi 24 Octobre 2017
de 8h00 à 12h00



VIEWING

PAPETERIES DE DOCELLES

1 rue du Grand Meix
88460 DOCELLES

Monday, 23th October 2017
from 10.00 a.m. to 12.00 p.m.
and 2.00 p.m. to 6.00 p.m.

Tuesday, 24th October 2017
from 8.00 am to 12.00 p.m.

CONDITIONS DE VENTE : Les conditions générales de vente sont précisées au catalogue, notamment en ce qui concerne les restrictions sur la vente des matériels non conformes aux dispositions techniques ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Les lots concernés sont repérés par un astérisque dans le catalogue de vente. Le paiement des lots s'effectue au comptant majoré du montant des frais 15% H.T.

Paiement/ Bank details			
CIC EPINAL QUAI BONS ENFANTS			
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30087	33651	00021628101	29
IBAN	FR76 3008 7336 5100 0216 2810 129		
BIC	CMCIFRPP		



LUTÈCE INDUSTRIE

Consultants internationaux en ventes industrielles
60, rue de Castagnary
75015 PARIS

Tél. : +33 (0)1 39 56 07 63
English and Spanish : 33 (0)7 81 58 50 40
info@lutece-industrie.com